



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Lot

Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle



Campagne départementale - 1^{er} degré

46

2023 - 2024

Éditorial

Le développement des projets d'Éducation Artistique et Culturelle est une priorité de l'action éducative dans les territoires ruraux pour une égalité des chances et l'atteinte du 100% EAC.

L'accompagnement de cette dynamique s'appuie sur l'application ADAGE.

Vous trouverez, dans ce livret départemental, différents projets déjà structurés et élaborés auprès des partenaires culturels engagés dans notre département. Ces propositions se rajoutent à celles du livret académique porté par la Délégation Académique à l'éducation Artistique et Culturelle.

Elles permettront d'enrichir le parcours d'EAC des élèves dans des domaines variés et selon les trois piliers : les rencontres, les pratiques et démarches de création, la construction de connaissances.

Xavier Papillon,
Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services départementaux
de l'Éducation Nationale du Lot

Généralités

1. ACCÉDER À

Pour accéder à l'application ADAGE, vous devez vous connecter au portail [ARENA](#), choisir l'onglet « *scolarité du 1er degré* » puis choisir « *application dédiée aux parcours éducatifs* ».

- ⇒ En tant que personnel de l'académie de Toulouse, vous avez accès à ADAGE, sans démarche à effectuer auprès du directeur, avec le profil **LECTEUR ACADÉMIQUE**.
- ⇒ En tant que personnel de l'académie de Toulouse, vous pouvez demander un accès en tant que RÉDACTEUR DE PROJET au directeur par l'onglet « **Mon compte** » dans ADAGE.

2. CANDIDATER À DES CAMPAGNES, DES DISPOSITIFS

Depuis la page d'accueil d'ADAGE, vous avez un aperçu de toutes les campagnes actives pour lesquelles vous pouvez proposer votre candidature. Pour cela, vous devez activer le bouton **ouvert** de la campagne souhaitée.



The screenshot shows the ADAGE application interface. At the top, there is a navigation bar with the ADAGE logo and menu items: Administration, Projets EAC, Appels à projets, pass Culture, Aide, and Mon compte. Below the navigation bar, the ADAGE logo is displayed, followed by the text "Bienvenue dans l'application ADAGE" and "Application Dédicée A la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle". A button labeled "Consulter les documents de prise en main de la nouvelle version d'ADAGE sur la page d'aide" is visible. The main content area is titled "Appels à projets" and contains a table of projects:

NAT	Année	Projet	Documents d'accompagnement	Statut
NAT	2023-2024	Prix Goncourt des lycéens 	Du 18/04/2023 à 10:46 Au 15/05/2023 à 23:59	ouvert >
NAT	2023-2024	Création en cours 	Du 11/04/2023 à 01:00 Au 10/06/2023 à 23:00	ouvert >
NAT	2022-2023	Ecotubeurs 	Du 18/04/2023 à 09:39 Au 02/06/2023 à 23:00	ouvert >



Il est impératif de prendre connaissance des spécificités et conditions d'éligibilité de chaque campagne et de chaque dispositif en consultant les documents d'accompagnement soit directement dans ADAGE soit sur le site de la Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle, onglet [ADAGE](#).

3. RENSEIGNER UN FORMULAIRE

Après avoir activé le bouton **ouvert** de la campagne souhaitée, et afin de proposer votre candidature, vous devez compléter un formulaire en ligne détaillé à la page 6.

4. ENREGISTRER SA CANDIDATURE, SON PROJET

Les candidatures peuvent être modifiées jusqu'à la date de la clôture de la période de saisie. Pensez à enregistrer chacune de vos modifications.

5. DÉPOSER UN AVIS : IEN



Les candidatures doivent être validées **IMPÉRATIVEMENT**. L'IEN a 7 jours après la clôture de la campagne pour émettre un avis sur chaque candidature et/ou projet de l'école. Seules les candidatures ayant reçu un avis favorable ou très favorable seront examinées en commission.

6. EXAMEN DES CANDIDATURES ET RÉSULTATS



La commission d'expertise des candidatures prend ses décisions en tenant compte de l'enveloppe globale attribuée, des jauges possibles, des priorités territoriales. Chaque avis est motivé par la commission. Les résultats sont publiés dans ADAGE dès la fin de l'harmonisation des différentes commissions.

7. CRITÈRES DE VALIDATION

1. Les dispositifs, auxquels vous proposez votre candidature, doivent s'inscrire dans le **PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE** de l'école tel que défini dans le volet culturel du projet d'école renseigné dans ADAGE.
2. Le RECENSEMENT de l'année en cours est un élément indispensable. Il est consulté lors des commissions et peut être un motif de refus de candidature lorsqu'il est manifestement lacunaire.

LE FORMULAIRE

La saisie d'un formulaire en ligne est nécessaire pour déclarer sa candidature à un dispositif (appel à candidatures).

Le formulaire comprend 6 à 7 parties : données générales (**obligatoire**), le projet (**obligatoire**), les participants (**obligatoire**), le contenu du projet (**obligatoire**), les actions pass Culture (**facultatif**), l'atelier (**facultatif**), le budget prévisionnel (**facultatif**) et l'avis de l'IEN (**obligatoire**).

Les données générales (champs obligatoire) sont les mêmes pour toutes les candidatures déposées par l'école.

Le projet (obligatoire) : le titre du dispositif est renseigné par défaut. Il s'agit d'une campagne pour laquelle vous pouvez candidater à **une ou plusieurs déclinaisons** (projets, menu déroulant). Dans le cas où vous candidater, le titre du projet demandé est le même que celui de la déclinaison.

Les participants (obligatoire) : lors de la phase de saisie de l'appel à candidatures, vous devez renseigner des effectifs prévisionnels, sans les noms des élèves. **Veillez à prendre connaissance, dans les documents d'accompagnement, des jauges possibles par projet.**

Le contenu du projet (obligatoire) : en cas de candidature, veuillez saisir les informations données dans les documents d'accompagnement.

Le budget prévisionnel (facultatif) : il est possible de préciser l'ensemble des subventions du projet demandées ainsi que la « participation de l'école ».

L'avis de l'IEN: il est OBLIGATOIRE pour l'examen de la candidature. Il peut être porté jusqu'à 7 jours après la date de clôture de la campagne.

Dispositifs

Campagne
du 12 juin au 19 septembre 2023

Intitulé campagne dans ADAGE
Campagne départementale 46 1D

HABITER L'ÉCOLE EN POÉSIE - OCCE



Domaines artistiques et culturels

Univers du livre, de la lecture et des écritures
Musique

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN du Lot
Office Central de la Coopération à l'École du Lot

Contacts

Sylvie le Guern
Conseillère pédagogique départementale EAC
cpeac.figeac@ac-toulouse.fr

Magalie Corriere
Animatrice pédagogique OCCE
ad46@occe.coop

Public cible

Élémentaire (cycles 2 et 3)
Public

Effectif

Dispositif proposé à 4 classes du département

Période

Octobre 2023 à mai/juin 2024

Intervenants professionnels

Pierre Soletti, poète
Animatrice OCCE

Pour en savoir plus...

<https://www.pierresoletti.fr/bio/>

LE PROJET

Le dispositif vise à apprendre aux élèves à comprendre différents écrits de la culture littéraire, de travailler sur la compréhension implicite et explicite de ces textes pour que vive la poésie dans le quotidien et l'extraordinaire de la classe. « Habiter l'école en poésie », propose une approche de la langue diversifiée visant à la réussite de l'élève. Il met en œuvre les fondamentaux d'une pratique coopérative et conçoit un parcours culturel autour des Arts Vivants.

LA DÉMARCHE

Formation des enseignants : 3 heures au pdf « De la lecture du poème à la création artistique ».

- ⇒ Construction du projet avec l'auteur. Découverte de la poésie par le corps. Interventions de l'animatrice OCCE.
- ⇒ Faire découvrir aux élèves l'auteur Pierre Soletti : ses textes, son univers.
- ⇒ Rencontre de l'artiste dans la classe sur une 1/2 journée.
- ⇒ Rencontre bilan - évaluation du projet - retours réflexifs.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre et est accompagné d'un artiste poète : Pierre Soletti. Il cultive sa sensibilité, développe la confiance en soi dans le respect des autres.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève lit, échange, écrit des poèmes. Il s'intègre dans un processus collectif. Il utilise des techniques d'expressions liées à la poésie.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève utilise un vocabulaire spécifique en lien avec le domaine de la poésie. Il exprime une émotion et un jugement critique.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

- Un vernissage, une exposition
- Une kermesse poétique
- Une lecture

BUDGET

Une subvention de 280 euros est versée directement par la DAAC à l'OCCE pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ Le déplacement de l'artiste

LES MOTS À FLEUR DE PEAU- OCCE



Domaines artistiques et culturels

Danse, Théâtre, musique
Univers du livre, de la lecture et des écritures

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN du Lot
Office Central de la Coopération à l'École du Lot
Bibliothèque départementale du Lot

Contacts

Sylvie le Guern
Conseillère pédagogique départementale EAC
cpeac.figeac@ac-toulouse.fr

Magalie Corriere
Animatrice pédagogique OCCE
ad46@occe.coop

Public cible

Maternelle (cycle 1)
Public

Effectif

Dispositif proposé à 5 classes du département d'un territoire proche géographiquement (110 élèves)

Période

Octobre 2023 à mai/juin 2024

Intervenants professionnels

Artistes spécialisés petite enfance
Compagnie les pieds bleus
Compagnie Trip Tic
Pauses Musicales

Pour en savoir plus...

<https://ad46.occe.coop/action-pedagogique/lire-et-ecrire/les-mots-a-fleur-de-peau-les-mots-a-fleur-de-peau-1>

LE PROJET

À partir d'un album jeunesse et de la rencontre avec des artistes spécialisés petite enfance, les élèves de cycle 1 mobilisent différents langages : oral, écrit et sensoriel. Le dispositif « Les mots à fleur de peau » propose de croiser le matériau texte avec une approche sensible en l'explorant par le corps, les arts plastiques, le toucher, le jeu, l'imaginaire et l'oralisation. Cinq classes se mobilisent, sur un territoire proche, pour favoriser la rencontre.

LA DÉMARCHE

Formation des enseignants : 3 heures au pdf, en octobre en présence des artistes et du partenaire. Partage de ressources, explication du déroulé du projet. Choix des thèmes, des albums, mise en réseau des participants, choix de la pratique artistique, planification des co-interventions.

- ⇒ Janvier à mai : 3 heures de co-interventions à raison d'1 heure à chaque fois. Les classes sont divisées en 1/2 groupes. Entre les interventions, l'enseignant poursuit l'exploration avec les pistes proposées par l'artiste.
- ⇒ Mai/juin : rencontre des classes lors d'une journée de « déambulation littéraire ». Chaque classe divisée en 1/2 groupes traverse 4 ateliers avec différentes pratiques autour d'un album de jeunesse. Un bibliothèque plein air est proposée par le réseau des bibliothèques du Lot.
- ⇒ Rencontre bilan-évaluation projet-retours réflexifs.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre et est accompagné d'une artiste (danseuse, comédienne ou musicienne). Il découvre des albums de jeunesse.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève lit, échange autour d'albums de jeunesse. Il fait vivre les mots avec son corps accompagné par des artistes professionnels.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève exprime une émotion et un jugement critique. Il cultive sa sensibilité, développe la confiance en soi dans le respect des autres. Il s'intègre dans un processus collectif.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

En mai/juin, organisation d'une journée « Déambulation littéraire », en plein air, dans un lieu ne nécessitant pas un trajet trop long (voir étape 3 de la démarche).

BUDGET

Une subvention de 265 euros est versée directement par la DAAC à l'OCCE pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ Le déplacement des artistes (prévoir 100 euros)
- ⇒ Une partie des déplacements des élèves pour la journée de « Déambulation littéraire »

JEUX EN SCÈNE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCVLV



Domaines artistiques et culturels

Théâtre

Univers du livre, de la lecture et des écritures

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse

DSDEN du Lot

Contacts

Sylvie le Guern

Conseillère pédagogique départementale EAC

cpeac.figeac@ac-toulouse.fr

Magalie Gauthier

m.gauthier@ccvlv.fr

Public cible

Élémentaire (cycle 3)

Public

Effectif

Dispositif proposé à 5 classes du territoire de la CCVLV

Période

Octobre à décembre 2023

Intervenants professionnels

Lénaïck Planquois, comédienne

Pour en savoir plus...

LE PROJET

Ce dispositif favorise la pratique du théâtre à partir d'une œuvre existante ou d'une écriture collective. L'élève est au cœur d'un projet interdisciplinaire avec une artiste comédienne dans une démarche de création.

LA DÉMARCHE

- ⇒ Présentation et définition du projet artistique pour chaque classe engagée.
- ⇒ 3 heures de formation avec la comédienne.
- ⇒ La comédienne intervient 7h30 (5x1h30) dans chaque classe. Les enseignants reprennent les différentes activités entre deux interventions.
- ⇒ Restitution réunissant toutes les classes dans un même lieu.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre et échange avec une comédienne et un régisseur technique. Il découvre des œuvres théâtrales. Éventuellement, il découvre un lieu de culture et assiste à un spectacle vivant.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève met en œuvre un processus de création autour du théâtre. Il développe des compétences artistiques en lien avec le théâtre et la littérature.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève exprime une émotion et un jugement critique. Il utilise un vocabulaire spécifique en lien avec le théâtre. Il met en relation différents champs de connaissances.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Toutes les classes impliquées dans ce projet se retrouvent dans un lieu de culture pour monter leur création.

BUDGET

Ce projet est financé par le TER de la vallée du Lot et du Vignoble à hauteur de 4400 euros.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ Une partie du déplacement vers la salle de la restitution
- ⇒ Pour ceux qui souhaitent assister au spectacle, prévoir le coût du transport et des entrées à raison de 5€/élève

PROJET MUSIQUE & DANSE TRADITIONNELLES



Domaines artistiques et culturels

Danse
Musique

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN du Lot

Contacts

Sylvie le Guern
Conseillère pédagogique départementale EAC
cpeac.figeac@ac-toulouse.fr

Manso Cindy
Conseillère pédagogique départementale LCR
cpdooc46@ac-toulouse.fr

Public cible

Maternelle
Élémentaire
Public

Effectif

Dispositif proposé pour 2 zones géographiques soumises à sélection (2 RPI ou école maternelle + élémentaire)

Période

Janvier à mars 2024 (carnaval)
ou
Avril à juin 2024

Intervenants professionnels

Gilles Rougeyrolles, association Farand'Olt

Pour en savoir plus...

LE PROJET

Ce dispositif pluridisciplinaire (musique, danse, LVR), axé autour du chant, de la danse et de la musique traditionnelles, contribue à la mise en place d'une sensibilisation à la langue et à la culture régionales. La découverte d'instruments traditionnels et la pratique artistique de la danse sont au cœur de ce programme pédagogique dont la finalité prend la forme d'un bal.

LA DÉMARCHE

- ⇒ La structure culturelle et les enseignants co-construisent le projet afin de définir ensemble les détails du projet, sa temporalité et sa thématique (ex: carnaval ou propositions variées).
- ⇒ Séances 1 à 4 : interventions en classe. Apprentissage pour les élèves de rondes et de danses adaptées à chaque niveau de classe, présentation d'instruments traditionnels, préparation au temps de restitution.
- ⇒ Restitution sous forme de bal traditionnel regroupant les élèves du RPI ou de l'école.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève cultive sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres. Il échange avec un professionnel de la musique traditionnelle.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève s'intègre dans un processus collectif. Il apprend à travailler en groupe dans une démarche de projet. Il conçoit et réalise la présentation d'une production. L'élève pratique la danse et l'expression orale via la LVR.

S'APPROPRIER (les connaissances) : le dispositif favorise l'ouverture culturelle des élèves à une langue, une culture et une pratique artistique et sportive. L'élève se constitue un répertoire de chants et de danses traditionnelles.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

La restitution des apprentissages, prend la forme d'un bal traditionnel. (lieu à définir avec les enseignants participant au projet et pour chaque zone géographique).

Éclairage et sonorisation fournis par le prestataire. Participation active des enseignants exigée.

BUDGET

Une subvention de 2600 euros est versée directement par la DAAC à la structure partenaire pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ Repas du prestataire (si nécessaire)
- ⇒ Transport des élèves vers le lieu de la restitution

MUSIQUE ET DANSE TRADITIONNELLES—GRAND FIGEAC



Domaines artistiques et culturels

Musique
Danse

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN du Lot

Contacts

Sylvie le Guern
Conseillère pédagogique départementale EAC
cpeac.figeac@ac-toulouse.fr

École de musique de Figeac
administration@eim-figeac.fr

Public cible

Cycles 2 et 3 du Grand Figeac
Public

Effectif

Dispositif proposé à 2 classes d'une même école du Grand Figeac

Période

Préparation : octobre/novembre 2023
Projet : de janvier à juin 2024

Intervenants professionnels

Deux intervenants de l'école intercommunale de musique de Figeac

Pour en savoir plus...

LE PROJET

Ce dispositif propose aux élèves de découvrir le répertoire des musiques traditionnelles à travers le chant et la danse ainsi que les instruments de musique traditionnelle.

LA DÉMARCHE

- ⇒ Préparation du projet avec les enseignants.
- ⇒ Apprentissage de chants et danses traditionnelles. 20 heures d'intervention sur les 2 classes.
- ⇒ Répétition commune entre les classes (possibilité de répéter avec l'école de musique autour d'un répertoire commun).

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre des œuvres du patrimoine. Il échange avec des artistes musiciens de l'école de musique.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève s'intègre dans un processus collectif. Il s'approprié un répertoire : apprentissage de rondes et de danses adaptées à l'âge des élèves, présentation d'instruments traditionnels. Il prépare un temps de restitution du projet.

S'APPROPRIER (les connaissances) : le dispositif favorise l'ouverture culturelle des élèves à une langue. L'élève met en relation différents champs de connaissances. Il exprime une émotion et un jugement critique.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Bal regroupant les classes participantes et les élèves de l'école de musique de Figeac.

BUDGET

Une subvention de 873 euros pour 2 classes est versée directement par la DAAC à la structure partenaire pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ Transport des élèves vers le lieu de la restitution (salle déterminée en fonction des classes retenues)

Domaines artistiques et culturels

Musique

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN du Lot

Contacts

Sylvie le Guern
Conseillère pédagogique départementale EAC
cpeac.figeac@ac-toulouse.fr

École de musique de Figeac
Conseillère pédagogique départementale LCR
administration@eim-figeac.fr

Public cible

Élémentaire (à partir du CE2)
Public

Effectif

Dispositif proposé à 2 classes d'une même école du Grand Figeac

Période

Préparation P1
Projet en P2 et P4

Intervenants professionnels

Deux intervenants de l'école intercommunale de musique de Figeac :
1 enseignant en chant
1 enseignant en percussions

Pour en savoir plus...

LE PROJET

Ce dispositif développe, chez les élèves, l'envie de chanter et de s'engager dans un projet collectif commun à travers la pratique du chant choral. Les élèves s'approprient un répertoire commun et développent des pratiques corporelles à travers les body percussions.

LA DÉMARCHE

- ⇒ Préparation du projet en amont avec les enseignants.
- ⇒ Pratique du chant et des percussions avec les élèves et les enseignants. Les deux intervenants interviennent 20 heures sur les deux classes.
- ⇒ Répétition/restitution commune aux classes inscrites dans le projet.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre et échange avec des artistes musiciens de l'école de musique. Il participe à un concert en lien avec la saison culturelle du territoire. Il visite l'école de musique.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève s'intègre dans un processus collectif autour du chant choral et des percussions corporelles.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève utilise un vocabulaire spécifique. Il exprime une émotion esthétique. Il met en relation quelques éléments constitutifs d'une œuvre avec les effets produits.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Restitution au sein de l'école et/ou prestation commune avec la chorale de l'école de musique.

BUDGET

Une subvention de 2472 euros est versée directement par la DAAC à la structure partenaire pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ Transport des élèves vers le lieu de la restitution (salle déterminée en fonction des classes retenues)
- ⇒ Éventuellement, participation à la réservation de la salle

LA VOIX CHANTÉE-CHANTER AVEC LA SPORTELLE



Domaines artistiques et culturels

Musique

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN du Lot

Contacts

Sylvie le Guern
Conseillère pédagogique départementale EAC
cpeac.figeac@ac-toulouse.fr

Public cible

Élémentaire (cycle 3)
Public

Effectif

Dispositif proposé à 4 classes de la circonscription de Gourdon ou de Figeac

Période

Janvier à juin 2024

Intervenants professionnels

Musiciens et chanteurs professionnels de l'ensemble vocal La Sportelle

Pour en savoir plus...

<http://ensemblelasportelle.com/>

LE PROJET

Ce dispositif permet aux élèves de découvrir un ensemble vocal classique et son répertoire. A travers des jeux vocaux, l'élève découvre sa voix, comment l'utiliser. Il apprend à s'écouter et à écouter les autres. Il s'engage dans un processus de création autour d'un répertoire commun adapté à son âge.

LA DÉMARCHE

- ⇒ Préparation du projet en amont avec les chanteurs professionnels intervenants. Découverte du chant lyrique.
- ⇒ Ateliers de pratique vocale à raison de 9 interventions.
- ⇒ Assister à une répétition générale de l'ensemble vocal la Sportelle.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre et échange avec des chanteurs d'un ensemble vocal. Il assiste à une répétition générale.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève s'intègre dans un processus collectif autour du chant choral. Il participe à des ateliers de pratique vocale avec 9 interventions, découvre un répertoire commune et développe des compétences en chant.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève met en relation différents champs de connaissances. Il utilise un vocabulaire approprié.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Restitution possible au sein de l'école. Les élèves peuvent participer à une répétition générale de la Sportelle sur leur lieu de concert.

BUDGET

Une subvention de 2472 euros est versée directement par la DAAC à la structure partenaire pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ Transport des élèves vers le lieu de la restitution (salle déterminée en fonction des concerts de la Sportelle (plutôt au Nord du département))

Domaines artistiques et culturels

Culture Scientifique Technique et Industrielle
Développement Durable

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN du Lot

Contacts

Aurore Bonnet
Conseillère pédagogique départementale Maths
Sciences et EDD
aurore.bonnet@ac-toulouse.fr

Public cible

Élémentaire (cycle 3)
Public

Effectif

Période

Année scolaire

Intervenants professionnels

Carrefour des Sciences et des Arts

Pour en savoir plus...

LE PROJET

Ce dispositif propose la mise en œuvre d'un projet interdisciplinaire (robotique éducative, création d'un véhicule électrique ou solaire, réalisation d'un objet technique) qui vise à susciter la curiosité des élèves et leur goût de la découverte.

LA DÉMARCHE

- ⇒ De juin à septembre 2023, pré-inscriptions non définitives au dispositif via ADAGE et un questionnaire <https://forms.gle/wUogqCMBevxU66or5>. Il s'agit d'un positionnement de principe.
- ⇒ Formation des enseignants (6 heures) dans le plan de formation du département organisée suivant vos attentes et choix.
- ⇒ Mise en œuvre du projet et partage des productions.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève échange avec un professionnel de la culture scientifique : médiateur scientifique, acteur de la préservation de la biodiversité (structure référente accompagnatrice).

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève est engagé dans une démarche d'investigation et de technologie. Il développe et exerce son esprit critique.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève acquiert des connaissances et un vocabulaire spécifique dans de nombreux domaines, en fonction des disciplines engagées dans le projet. Il met en relation différents champs de connaissances au service du projet.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Photo ou réalisation d'un film sur les objets réalisés

BUDGET

Une subvention de 2500 euros est versée directement par la DAAC à la structure partenaire pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

